

**Énergies renouvelables / Méthanisation**  
**Communiqué de Presse**  
**Lundi 6 juin 2011**

**Conclusions positives de l'étude de faisabilité**

**Bientôt  
la Biogaz Vallée® dans l'Aube**

**Un projet initié par  
le Conseil général de l'Aube et Holding Verte  
et soutenu scientifiquement par  
René Moletta, expert international en méthanisation**

Contacts presse :



Biogaz Vallée®  
**Dominique FRITZ**  
Tél. 01 76 21 07 60  
[presse@biogazvallee.com](mailto:presse@biogazvallee.com)



Conseil général de l'Aube  
**Pascale MORAND**  
Tél. 03 25 42 50 26  
[pascale.morand@cg10.fr](mailto:pascale.morand@cg10.fr)

## Bientôt la Biogaz Vallée® dans l'Aube

**Alors que la France vient de revaloriser le tarif d'achat de l'électricité produite à partir de biogaz, l'Aube s'apprête à accueillir la première et unique Biogaz Vallée® de France.**

La Biogaz Vallée® entend fédérer, animer et soutenir la filière industrielle et scientifique de la méthanisation, afin d'accélérer sa construction et de valoriser un potentiel encore sous-exploité en France. Son rôle sera moteur pour implanter une éco-industrie du biogaz dans l'Aube et pour positionner la France, non plus comme un acheteur de solutions et de technologies, mais comme un moteur de l'innovation dans le secteur. Pour y parvenir, elle disposera d'un atout différenciateur : la création d'un pôle laboratoire/démonstrateur à vocation de recherche et de formation dans le domaine industriel.

Parmi les domaines d'excellence que la Biogaz Vallée® contribuera à développer figurent **l'innovation industrielle et entrepreneuriale, la formation professionnelle, la méthanisation dite territoriale** (qui permet de mutualiser les installations de méthanisation sur un territoire) et **la communication d'acceptabilité**.

La Biogaz Vallée® aura vocation à s'ouvrir aux acteurs publics et privés de la filière, à commencer par le soutien du Club Biogaz qui regroupe les professionnels du biogaz en France et la collaboration de René MOLETTA, ancien Directeur de Recherche à l'INRA, à présent Directeur de Moletta Méthanisation après plus de trente ans de recherches sur la méthanisation.

Ce développement s'inscrit plus largement dans l'objectif du Grenelle de l'Environnement de 23 % d'énergie renouvelable en 2020. La Biogaz Vallée® bénéficie de surcroît d'un **nouveau cadre de soutien public à la filière par la revalorisation du tarif d'achat de l'électricité produite à partir de biogaz**, annoncé récemment par Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et par Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique. Ce dernier déclarait le 21 mai 2011 que le « *nouveau dispositif de soutien public à la méthanisation est une opportunité à saisir pour constituer une filière française intégrée, porteuse de valeur ajoutée et créatrice d'emplois industriels qualifiés* ».

**La réalisation d'une étude de faisabilité confiée par le Conseil général de l'Aube à la société Holding Verte (développeur investisseur spécialisé dans la méthanisation) a été décisive.**

À cette occasion, un comité de pilotage composé d'une vingtaine d'acteurs concernés par le projet a été constitué dans l'Aube. Quatre groupes de travail thématiques ont émergé de ce comité :

1. Mobilisation de la ressource (agricole, agroindustrielle et municipale)
2. Mobilisation des acteurs (entreprises)
3. Structuration de la filière et Communication
4. Formation, Recherche, Innovation et Prospective

**Le Conseil général de l'Aube est la première collectivité territoriale à réaliser une opération structurant autant d'acteurs publics et privés dans ce domaine.** « *La Biogaz Vallée® témoigne du soutien renouvelé du Conseil général à toutes les filières innovantes et créatrices d'emplois industriels non délocalisables.* » **Philippe ADNOT, Président du Conseil général de l'Aube**

**René Moletta, Fondateur de Moletta Méthanisation :**

« *Le pôle d'expertise et de démonstration de la Biogaz Vallée® sera unique en France, avec un digesteur de plusieurs dizaines de m<sup>3</sup> et des services d'expérimentation industrielle et d'analyse de haute technologie. Après 30 années de recherches sur la méthanisation, c'est pour moi l'occasion de valoriser mes thèmes de recherche et de passer du développement au stade d'applications industrielles.* »

**Vous êtes une entreprise ou un établissement public ou privé et vous souhaitez savoir ce que la Biogaz Vallée® peut vous apporter ? Contactez : [info@biogazvallee.com](mailto:info@biogazvallee.com)**

## Résultats positifs de l'étude de faisabilité : 5 axes de développement majeurs

---

Le comité de pilotage a estimé que toutes les conditions sont réunies pour créer la Biogaz Vallée® dans l'Aube, avec cinq axes de développement majeurs :

- 1. Développer la filière industrielle et la recherche appliquée, avec l'implantation d'un pôle comportant un laboratoire et un pilote pré-industriel unique en France**, qui inclura des activités de recherche et de prestations de service (tests, expérimentations industrielles). Ce pôle accueillera des porteurs de projets et des entreprises (industriels, banques, assurances, etc.) intéressés par la mise à disposition de compétences et de matériels de haut niveau. Pour mener à bien ce projet, la Biogaz Vallée® bénéficie de deux ressources majeures : **l'Université de technologie de Troyes** et la collaboration de **René MOLETTA**, fondateur en 1994 du nouveau laboratoire du Quatourze à Narbonne qui constitue l'implantation principale du Laboratoire de Biotechnologie de l'Environnement dont il fut le directeur de 1989 à 2001.
- 2. Permettre aux entreprises d'intégrer la chaîne de valeur de la filière biogaz :**
  - **Attirer et accompagner les entreprises désireuses de s'implanter sur le marché français.** Pour cela, l'Aube dispose de plusieurs fers de lance : l'agence de développement économique **Aube Développement** et la **Technopole de l'Aube** avec **l'Université de Technologie de Troyes**. De nombreuses ressources sont déjà présentes sur le territoire pour dynamiser la filière : **journées Plug and Start®** pour aider la création d'entreprises innovantes, des **usines relais** ou encore les **aides au transfert technologique** en direction des PME avec mise à disposition d'une halle industrielle au sein de l'Université de technologie de Troyes.
  - **Développer, exporter et promouvoir les compétences des entreprises locales, avec un accent porté sur l'exploitation et la maintenance des unités de méthanisation.** L'Aube compte 70 entreprises spécialisées dans la maintenance industrielle. Par ailleurs, une quarantaine d'acteurs professionnels susceptibles d'intervenir dans la construction d'unités de méthanisation ont été identifiés : maîtres d'œuvre, bureaux d'études, architectes, chaudronniers, fabricants d'ouvrages béton, de pompes ou de traitement d'odeurs, services informatiques, éditeurs de progiciels, collecte, transport spécial, etc.
  - **Accélérer le développement des unités de méthanisation dans l'Aube, à partir d'un potentiel local d'énergie primaire de 172 698 MWh (hors OM)**, identifié par le groupe de travail constitué de la **Chambre d'agriculture de l'Aube**, le **Club I3A** (Club des industriels de l'Agroalimentaire, de l'Agro-industrie et des Agro-ressources), le **Pôle de compétitivité IAR** (Industries et Agro-Ressources) et le bureau d'études **LEDJO Energie**.
- 3. Former de nouveaux savoir-faire et des techniciens** avec l'appui d'organismes de formation initiale, professionnelle et continue tels que **l'UTT** (Université de Technologie de Troyes), le Groupe **ESC Troyes**, **l'ADPS** (Association Audoise pour le Développement de la Promotion Sociale et de la Formation Professionnelle) ou encore le **lycée agricole de Sainte-Maure** et le **Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie**. Ces formations pourront faire l'objet de programmes en alternance, en partenariat avec les équipementiers et les constructeurs d'unités de méthanisation.
- 4. Nouer des partenariats avec les acteurs clés de la filière, internes ou externes au territoire aubois.** La Biogaz Vallée® aura pour vocation de valoriser les synergies et les complémentarités avec d'autres acteurs de la filière tels que le **Club Biogaz de l'ATEE** (Association Technique Energie et Environnement). Parmi les domaines d'excellence que la Biogaz Vallée® entend contribuer à développer figurent en bonne place **l'innovation industrielle et entrepreneuriale, la formation professionnelle, la méthanisation dite territoriale** (qui permet de mutualiser les installations de méthanisation sur un territoire) **et la communication d'acceptabilité**, avec sur cette dernière thématique l'apport stratégique et scientifique du **CREIDD** (Centre de Recherches et d'Etudes Interdisciplinaires sur le Développement Durable) de l'UTT.
- 5. Favoriser le partage des connaissances en accueillant et en organisant des rencontres et des événements :** journées des exploitants, journées des sous-traitants, congrès, salons, conférences... Troyes dispose d'une offre complète en matière de salles et d'équipements, dont un Parc des expositions, et qui prendra une dimension supplémentaire avec la livraison, en 2013, du nouveau Centre de congrès de l'Aube comprenant un auditorium de grande qualité acoustique, scénographique et technique. Ayant participé à une quarantaine de comités scientifiques de congrès internationaux et co-organisé une trentaine de congrès scientifiques internationaux et nationaux, René Moletta jouera un rôle clé pour renforcer la **vocation de congrès de Troyes et de l'Aube**.

## Le comité de pilotage ayant participé à l'étude de faisabilité de la Biogaz Vallée®

L'étude de faisabilité de la Biogaz Vallée® a réuni les partenaires suivants :

- Conseil général de l'Aube : maître d'ouvrage
- Conseil régional Champagne-Ardenne
- DREAL Champagne-Ardenne
- ADEME Champagne-Ardenne
- Grand Troyes
- Ville de Troyes
- Pôle de compétitivité IAR (Industries et Agro-Ressources)
- Club I3A (Club des Industriels de l'Agroalimentaire, de l'Agro-industrie et des Agro-ressources)
- Chambre d'agriculture de l'Aube
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aube
- Aube Développement
- UTT (Université de Technologie de Troyes)
- CREIDD (Centre de Recherches et d'Etudes Interdisciplinaires sur le Développement Durable)
- Club d'Ecologie Industrielle
- Groupes ESC (Ecole Supérieure de Commerce) de Troyes
- ADPS (Association Auboise pour le Développement de la Promotion Sociale et de la Formation Professionnelle)
- SEM Energie
- Holding Verte
- LEDJO Energie
- Moletta Méthanisation / René MOLETTA
- Club Biogaz de l'ATEE (Association Technique Energie et Environnement)

### À propos de la méthanisation

La méthanisation est un procédé permettant de produire une énergie renouvelable dite « biogaz », à partir de matières organiques issues, notamment, de l'activité agricole ou agroalimentaire. Ce biogaz peut être valorisé sous plusieurs formes : électricité, chaleur, ou encore « biométhane » utilisé comme carburant ou injecté dans le réseau de gaz naturel.

La méthanisation est un procédé biologique naturel qui s'apparente à la digestion des aliments. Elle repose sur la transformation de la matière organique en **biogaz**, par l'action de micro-organismes vivant en milieu anaérobie (c'est-à-dire sans oxygène). Transposé au monde industriel, ce procédé est reproduit dans des cuves hermétiques chauffées et brassées : des « méthaniseurs » ou « digesteurs ». Ce qui reste de la matière après méthanisation s'appelle le « **digestat** » : un amendement organique servant, en retour, à fertiliser les terres agricoles.

La méthanisation a ainsi le **double avantage** de valoriser les matières organiques pour produire tout à la fois de l'**énergie renouvelable et du fertilisant organique** (limitant le recours aux engrains chimiques).

### À propos du Conseil général de l'Aube

[www.cg-aube.fr](http://www.cg-aube.fr)

Très impliqué dans le développement économique, le Conseil général de l'Aube est un opérateur expérimenté et réactif. Il a coordonné et financé de nombreuses réalisations qui témoignent de sa volonté de faire naître des projets innovants, structurants et économiquement profitables, au nombre desquels : l'Université de technologie de Troyes ; la plateforme tri modale du Mériot près de Nogent-sur-Seine : une aire de 18 hectares route/rail/voie d'eau qui a été décisive pour l'implantation de l'unité de biogazole Saipol ; quatre parcs d'activités économiques départementaux : la Technopole de l'Aube en Champagne, le parc logistique de l'Aube, le parc agroalimentaire de Torvilliers et le parc d'activités de Brienne-le-Château.

Avec la Biogaz Vallée®, le Conseil général de l'Aube renouvelle son soutien aux filières innovantes et créatrices d'emplois industriels non délocalisables.

### À propos de Holding Verte

[www.holdingverte.com](http://www.holdingverte.com)

Holding Verte est un développeur-investisseur français qui accompagne les agriculteurs, les industriels et les collectivités dans le développement et le financement de projets de méthanisation afin de valoriser leurs déchets organiques en énergies renouvelables et en fertilisants agronomiques. Pour cela, Holding Verte s'appuie sur :

- son expertise et ses ressources financières (5 millions € en fonds propres) ;
- le savoir-faire technique de LEDJO Energie, bureau d'études créé par Matthieu BREUSSE, agriculteur dans le Cher ;
- son partenariat stratégique avec la Caisse des Dépôts (création d'une co-entreprise pour financer dix premières installations de 0.5 MW à 2 MW).